

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article2413>



Le CA du lycée européen Charles-de-Gaulle à Dijon refuse le TRMD

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Echos des établissements de Côte-d'Or -



Publication date: mardi 5 février 2008

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Au lycée Charles-de-Gaulle (Dijon), le C.A. devait se prononcer mardi 5 février sur le TRMD "rentrée 2008", avec une baisse de la DHG de 37 heures et la suppression d'un poste d'anglais (départ en retraite). Nous avons fait valoir les arguments suivants :

- cette suppression de poste est la première de l'histoire de notre lycée, dans un quartier où la petite baisse démographique enregistrée cette année est considérée comme très temporaire ;
- il est particulièrement choquant qu'elle concerne l'anglais, alors que le lycée affiche son image "européenne" et que les groupes de LVI anglais ont été fortement alourdis ces 2 dernières années ;
- ce choix du proviseur est la simple mise en œuvre d'une politique strictement comptable du gouvernement (non-remplacement des collègues partant en retraite) ;
- les 126 heures supplémentaires prévues dans la DHG aboutissent à une surcharge très lourde dans certaines disciplines (jusqu'à 4 heures sup par poste en SVT), et l'heure ne devrait pas être à la suppression de postes : les besoins réels de notre lycée pourraient au contraire être satisfaits par des créations de postes en maths, histoire-géo et SVT par exemple.

Tous les enseignants ont voté contre, et nous avons été suivis par des administrateurs (ATOSS, parents, élèves), puisque le TRMD a été rejeté par 10 voix contre, 6 pour et 6 abstentions.

Gérard Déclas

